

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le mercredi 6 juin 2012

Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P^{re} Luce Samoisette, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P ^r Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M ^{me} Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^r Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
P ^{re} Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
M ^{me} Sonia Morin	Agente de recherche, Service de soutien à l'information
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^r Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
P ^{re} Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
P ^{re} Nathalie Vézina	Professeure, Faculté de droit

La P^{re} Francine Turmel, doyenne de la Faculté d'administration, et la P^{re} Michèle Vatz-Laaroussi de la Faculté des lettres et sciences humaines arrivent au cours des échanges relatifs au point 6.1.1 de l'ordre du jour (CU-2012-06-06-05).

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P ^{re} Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Enrique Correa Molina	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences
M. Renaud Giraldeau	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation
P ^r Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

La personne suivante est invitée :

M^{me} France Myette Registraire, Bureau de la registraire

CU-2012-06-06-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir ajouté le point 19.1 *Production québécoise sur l'activité physique*.

CU-2012-06-06-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2012

À la résolution CU-2012-04-11-09, le conseil universitaire corrige la recommandation :

- en remplaçant le texte de la 1^{re} puce par le suivant « Approuver l'entente de collaboration entre l'École Nationale de police du Québec, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université de Sherbrooke; »
- en ajoutant, à la 2^e puce, après vice-rectrice aux études, les mots « et la secrétaire générale ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2012, tel qu'il a été soumis aux membres, en y incluant les modifications suggérées.

CU-2012-06-06-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2012

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 11 avril 2012.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2012-06-06-04
Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- Gala du rayonnement des diplômées et diplômés 2012 – succès de l'événement et nomination d'une ambassadrice ou d'un ambassadeur pour chacune des facultés de l'Université;
- suivi des demandes d'admissions pour le trimestre d'automne 2012.

Le vice-recteur à la recherche informe les membres que le P^r André D. Bandrauk du Département de chimie de la Faculté des sciences a reçu le titre d'officier de l'Ordre du Canada pour ses travaux d'avant-garde en chimie attoseconde. Le vice-recteur souligne que le P^r Bandrauk est reconnu mondialement pour ses importantes contributions à la chimie computationnelle et théorique, plus particulièrement pour ses travaux théoriques en modélisation et en développement de nouvelles applications des lasers modernes à la chimie-physique.

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2012-06-06-05

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées de cliniciens-chercheurs – création de programme – approbation

À la fiche signalétique du programme de diplôme de 2^e cycle en études spécialisées de cliniciens-chercheurs, le conseil universitaire remplace, à la dernière page de la fiche signalétique, la note de bas de page par la suivante : « *L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada et le diplôme équivaut à deux années complètes de formation à temps complet ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de diplôme de 2^e cycle en études spécialisées de cliniciens-chercheurs de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, en y incluant la modification suggérée;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'été 2012.

CU-2012-06-06-06

Diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – clinicien érudit – création de programme – approbation

À la fiche signalétique du programme de diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – clinicien érudit, le conseil universitaire remplace, à la dernière page de la fiche signalétique, la note de bas de page par la suivante : « *L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète de formation à temps complet ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – clinicien érudit de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe; en y incluant la modification suggérée;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'été 2012.

CU-2012-06-06-07

Diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – médecine d'urgence – création de programme – approbation

À la fiche signalétique du programme de diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – médecine d'urgence, le conseil universitaire remplace, à la dernière page de la fiche signalétique, la note de bas de page par la suivante : « *L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète de formation à temps complet ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – médecine d'urgence de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, en y incluant la modification suggérée;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'été 2012.

CU-2012-06-06-08

Diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – soins aux personnes âgées – création de programme – approbation

À la fiche signalétique du programme de diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – soins aux personnes âgées, le conseil universitaire remplace, à la dernière page de la fiche signalétique, la note de bas de page par la suivante : « *L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète de formation à temps complet ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de diplôme de 2^e cycle de formation complémentaire en études spécialisées en médecine de famille – soins aux personnes âgées de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, en y incluant la modification suggérée;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'été 2012.

CU-2012-06-06-09

Microprogramme de 3^e cycle en méthodologie de la recherche en éducation – création de programme – approbation

La vice-rectrice aux études dépose séance tenante une nouvelle version de la fiche signalétique du microprogramme de 3^e cycle en méthodologie de la recherche en éducation qui tient compte de la recommandation du conseil des études à l'effet d'examiner la possibilité de réviser la condition générale d'admission pour ouvrir ce microprogramme à d'autres disciplines.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 3^e cycle en méthodologie de la recherche en éducation de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique telle qu'elle est déposée séance tenante;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2012.

CU-2012-06-06-10

Certificat en études bibliques – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de certificat en études bibliques de la Faculté de théologie et d'études religieuses et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2012.

Fermeture de programmes

CU-2012-06-06-11

Maîtrise en enseignement – diplôme de 2^e cycle en enseignement – fermeture de programmes – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la fermeture immédiate des programmes de maîtrise en enseignement et de diplôme de 2^e cycle en enseignement de la Faculté d'éducation, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme (document en annexe).

CU-2012-06-06-12

Doctorat en théologie – fermeture de programme – approbation –

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la fermeture immédiate du programme de doctorat en théologie de la Faculté de théologie et d'études religieuses, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme (document en annexe).

Orientations et développement en matière de formation

CU-2012-06-06-13

Lutte anti-plagiat – document d'information – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le document d'information relatif à l'intégrité intellectuelle (citation des sources) présenté en annexe;
- recommande à toutes les facultés son intégration systématique, selon les pratiques en vigueur dans chaque faculté, dans tous les plans de cours (ou leurs équivalents), et ce, à compter du trimestre d'automne 2012.

CU-2012-06-06-14

Règlement des études (Règlement 2575-009) – comité de discipline – composition – modification – approbation

P^{re} Nathalie Vézina, présidente du comité de discipline de l'Université, répond aux questions des membres sur la modification proposée relativement à la composition du comité de discipline.

À l'issue des discussions, le conseil universitaire modifie le deuxième paragraphe de l'article 8.3.1 du *Règlement des études* proposé en y ajoutant les mots surlignés apparaissant dans le texte ci-dessous :

En plus de ces nominations, à la demande de la présidente ou du président du comité de discipline, le comité de direction de l'Université peut désigner exceptionnellement une professeure ou un professeur appartenant à l'une ou l'autre des catégories de professeurs définies à l'article 106 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* ou une chargée ou un chargé de cours, afin de l'autoriser à siéger au comité de discipline pour un cas particulier ou pour une période déterminée. La personne désignée est recommandée par la présidente ou le président du comité de discipline.

Un membre demande le vote.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, le conseil universitaire approuve la modification à l'article 8.3.1 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) relatif au comité de discipline telle qu'elle est présentée en annexe, en y incluant les modifications suggérées.

CU-2012-06-06-15

Règlement des études (Règlement 2575-009) – dérogation – autorisation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire autorise une dérogation au *Règlement des études* (Règlement 2575-009) afin de permettre à l'Université d'accorder à M. Philippe Bernier-Dodier, à titre posthume, le grade de *Philosophiae Doctor* en biologie (document en annexe).

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE

CU-2012-06-06-16

Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains (Politique 2500-028) – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Politique 2500-028) telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe.

CU-2012-06-06-17

Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts (Politique 2500-021) – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021), sous la nouvelle appellation *Politique sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021), telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe.

CU-2012-06-06-18

Liste des personnes susceptibles d'être invitées à faire partie des comités prévus à la *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) – adoption

Considérant la modification du nom de la *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) en celui de *Politique sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021), le conseil universitaire convient d'adapter la recommandation en fonction du nouveau nom de ladite politique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte la liste des personnes susceptibles d'être invitées à faire partie des comités prévus à la *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) telle qu'elle apparaît en annexe, en y incluant la modification suggérée.

CU-2012-06-06-19

Politique sur la création et l'évaluation des instituts et des centres de recherche (Politique 2500-013) – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la *Politique sur la création et l'évaluation des instituts et des centres de recherche* (Politique 2500-013) telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2012-06-06-20

Université de Lleida (Espagne) – convention spécifique de coopération – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la convention spécifique de coopération entre l'Universitat de Lleida (Espagne) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite convention, telle qu'elle apparaît en annexe;

- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de la convention, toute modification mineure à cette convention, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de la convention, des ajouts ou des modifications à cette convention, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-06-06-21

Université de Strasbourg (France) – accord de coopération internationale – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération internationale entre l'Université de Strasbourg (France) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-06-06-22

École nationale de formation agronomique (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'École nationale de formation agronomique (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-06-06-23

Université pédagogique nationale (Congo) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université pédagogique nationale (Congo) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2012-06-06-24

Université Lille 1, Polytech Lille (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université Lille 1 et son école d'ingénieurs Polytech Lille (France) d'une part, et l'Université de Sherbrooke (Faculté de génie) d'autre part;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

CU-2012-06-06-25

Université des Antilles et de la Guyane (France) – accord de coopération scientifique et technologique – autorisation de signature – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université des Antilles et de la Guyane (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'administration);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

CU-2012-06-06-26

Institut catholique de Paris (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Le conseil universitaire ajoute la disposition suivante à la recommandation : « autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique avec l'Institut catholique de Paris (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;

- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

CU-2012-06-06-27

South China Normal University (Chine) – entente cadre – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'entente-cadre entre la South China Normal University (Chine) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'administration);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite entente, telle qu'elle apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'entente, toute modification mineure à cette entente qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'entente, des ajouts ou des modifications à cette entente qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'entente-cadre, toute entente spécifique en découlant.

CU-2012-06-06-28

École nationale supérieure de céramique industrielle (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'École nationale supérieure de céramique industrielle (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté de génie);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CU-2012-06-06-29

Centre de réadaptation Estrie (CRE) – contrat d'affiliation – modification – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le contrat d'affiliation modifié entre le Centre de réadaptation Estrie (CRE) et l'Université de Sherbrooke;

- d'autoriser la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- d'autoriser la rectrice à approuver, avant la signature du contrat, toute modification mineure à ce contrat, qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2012-06-06-30

Centre de santé et des services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) – contrat d'affiliation – addenda – approbation – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver un addenda au contrat d'affiliation entre le Centre de santé et des services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) et l'Université de Sherbrooke permettant le développement d'une unité de médecine de famille (UMF) à l'intérieur d'un groupe de médecine de famille (GMF) en cabinet privé;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver l'addenda à intervenir entre le Centre de santé et des services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) et l'Université de Sherbrooke et à en désigner les signataires;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de cet addenda, toute entente spécifique en découlant et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

CU-2012-06-06-31

Centre universitaire de formation continue – rapport annuel 2010-2011

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport annuel 2010-2011 du Centre universitaire de formation continue (document en annexe).

CU-2012-06-06-32

Centre universitaire de formation en environnement – rapport annuel 2010-2011

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport annuel 2010-2011 du Centre universitaire de formation en environnement (document en annexe).

CU-2012-06-06-33

Centre universitaire de formation en gérontologie – rapport annuel 2010-2011

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport annuel 2010-2011 du Centre universitaire de formation en gérontologie (document en annexe).

CU-2012-06-06-34

Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche – rapport annuel 2010-2011

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport annuel 2010-2011 du Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (document en annexe).

CU-2012-06-06-35

Production québécoise sur l'activité physique

Le P^r Jean-Pierre Brunelle, doyen de la Faculté d'éducation physique et sportive, fait part de la parution récente du cahier pédagogique *Susciter la passion pour les activités physiques et sportives* qu'il a publié conjointement avec M. Jean Brunelle, professeur émérite de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2012-06-06-36

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2012-2013, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 26 septembre 2012, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

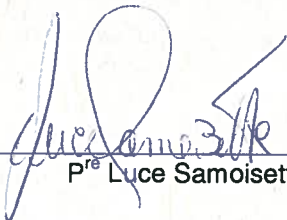
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2012-06-06-37

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 26 septembre 2012.



P^{re} Luce Samoisette, présidente



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire